Table des matières

Seuil de chiffre d'affaires annuel 3

Seuil de chiffre d'affaires annuel

Comment le seuil de 1000 € de chiffre d'affaires est-il calculé ?

> Il est calculé en prenant en compte le montant de toutes les ventes qu'un producteur réalise sur les groupes Cagette sur lesquels il vend (hors AMAP).
>
> Exp : Michel, éleveur, a réalisé le 30 novembre un chiffre d'affaires de 250 euros dans son groupe Cagette *Vente à la ferme* et un chiffre d'affaires de 100 euros le 2 décembre dans le groupe *La Cagette d'ici*.⇒ son CA cumulé atteint 350 € sur les 1000 € autorisés. Il lui reste 650 € de chiffre d'affaires annuel possible avant que son compte ne soit bloqué.

Sur quelle période est calculée le chiffre d'affaires annuel ?

- **Pour les nouveaux producteurs** qui ouvrent un compte producteur découverte : le crédit de 1000€ de ventes est remis à zéro tous les ans à la date de création du compte. Une offre spéciale permet aux producteurs qui ouvrent un compte découverte de vendre en illimité jusqu'au 1er février 2022.
- **Pour les producteurs qui sont invités** dans des groupes ou dans un autre compte producteur, le crédit des 1000€ de ventes est calculé à partir du 3 novembre 2021.

Nous avons créé des catalogues pour des producteurs invités dans notre groupe Cagette. A quel moment la limitation des 1000 € va-t-elle s'appliquer ?

> Le compteur de chiffre d'affaires des catalogues créés dans vos groupes va s'est mis en route le 3 novembre 2021.
>
> Vous pouvez continuer à vendre les produits de ces catalogues jusqu'à ce que la limite des 1000 euros annuel soit attente. Cela peut prendre quelques semaines ou quelques mois, selon différents critères (régularité des ventes, nombres de commandes, prix des produits...).
>
> Le producteur peut décider d'ouvrir son propre compte découverte producteur. Pour vendre en illimité, il a le choix de suivre la formation ou de souscrire à un abonnement : Voir les formules

Comment un producteur peut connaître le montant total de son chiffre d'affaires réalisé sur Cagette ?

> Les producteurs peuvent ouvrir leur compte producteur découverte. Dans ce compte, ils ont une information très précise sur le montant total de leurs ventes.

Comment un coordinateur de groupe peut savoir si les producteurs de son groupe sont formés ou s'ils dépassent le chiffre d'affaires de 1000 € annuel ?

> Les coordinateurs doivent se rendre dans l'onglet CATALOGUES du groupe Cagette. Au niveau de chaque catalogue un pictogramme permet d'identifier les producteurs selon leur statut simplement en passant la souris dessus :

- En vert : Producteur Membre du réseau - Chiffre d'affaires illimité
- En jaune : Producteur invité - Chiffre d'affaires limité à 1000€ par an à partir du 3 Novembre - Ce producteur NE DEPASSE PAS les 1000€ de C.A sur un an.

- En rouge : Producteur invité - Chiffre d'affaires limité à 1000€ par an à partir du 3 Novembre - Attention, ce producteur DEPASSE les 1000€ de C.A sur un an.

Si un producteur dépasse son chiffre d'affaires de 1000 € au cours d'une vente, ses ventes sont-elles bloquées ?

> Une vente en cours peut aller à son terme même si le producteur dépasse les 1000€/an. C'est à la commande suivante qu'il ne peut plus proposer de produits à la vente.

Le producteur débloquera son seuil au moment de l'inscription à la formation ou après avoir terminé la formation ?

> Le seuil des ventes sera débloqué une fois que le producteur aura suivi et terminé sa formation. En attendant, il pourra souscrire à une offre d'abonnement mensuelle pour continuer à vendre.

OFFRE SPECIALE : Pour toute inscription d'un producteur avant le 15 février 2022, nous n'attendons pas la fin de la formation pour débloquer la limite de 1.000€ de ventes annuelles de la Formule Découverte.

Comment le seuil de chiffre d'affaire est-il débloqué ?

> Pour débloquer le seuil de chiffre d'affaires, le producteur découverte peut choisir entre nos deux formules :

- La formule MEMBRE : il pourra vendre sans seuil dès la fin de sa formation “Développer sa vente directe en ligne”
- La formule PRO : 29 € HT/mois (paiement annuel en une fois) ou 39 € HT/ mois (paiement mensuel).

En savoir plus sur les formules d'accès à Cagette.net

From:
https://wiki.cagette.net/ - **Documentation Cagette.net**

Permanent link:
https://wiki.cagette.net/seuil_de_chiffre_d_affaires_annuel?rev=1644315052

Last update: **2022/02/08 10:10**